



2 RUE DE LA JUSTICE - 93213 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX
contact@fftri.com | Tél. 01 49 46 13 50 | www.fftri.com

COMMUNIQUÉ DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

Tests de sélection des Équipes de France Youth & Junior 2026

Date du communiqué : 10 novembre 2025

1. Années de naissance considérées pour les tests de sélection

Equipe de France et Sélection Nationale **Junior** : 2007 et 2008

Equipe de France et Sélection Nationale **Youth** : 2009 et 2010

2. Objectifs des tests de sélection

Des tests seront organisés à Cannes La Bocca **les 21 et 22 mars 2026** dans la perspective d'établir des sélections en Equipe de France Junior (championnats d'Europe et du Monde Junior), en Équipe de France Youth (championnat d'Europe Youth) et en Sélections Nationales Youth et Junior (coupes d'Europe Junior, voire d'autres épreuves) pour la saison 2026.

Les résultats de ces tests seront pris en compte dans les modalités de sélection des compétitions suivantes :

- championnat du Monde Junior de triathlon : Pontevedra (ESP) du 23 au 27 septembre 2026,
- championnat d'Europe Junior de triathlon : Elblag (POL) les 31 juillet et 1er août 2026,
- championnat d'Europe Youth de triathlon : Melilla (ESP) du 16 au 18 octobre 2026,
- une ou plusieurs sélections nationales Junior et Youth, selon les programmes d'actions qui seront définis.

Les résultats de ces tests seront également pris en compte dans les conditions d'accès aux coupes d'Europe Junior 2026.

Les modalités de sélections en Équipes de France Youth et Junior 2026 seront communiquées ultérieurement. **La participation aux tests de sélection organisés à Cannes les 21 et 22 mars 2026 revêt un caractère obligatoire pour prétendre à une sélection au championnat d'Europe Junior et au championnat du Monde Junior 2026. Seule une raison médicale appréciée par le médecin fédéral désigné permettra au Directeur Technique National de déroger éventuellement à cette règle.**



2 RUE DE LA JUSTICE - 93213 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX
contact@fftri.com | Tél. 01 49 46 13 50 | www.fftri.com

3. Présentation des tests de sélection

Les tests de sélection se composent de 3 épreuves organisées au cours d'un même week-end :

- un 800 m nage libre en bassin de 50 m au centre nautique Grand Bleu de Cannes La Bocca le **samedi 21 mars 2026 matin** ;
- un "chrono" vélo de 3,6 km sur l'anneau cycliste de Cannes la Bocca le **samedi 21 mars 2026 après-midi** ;
- un 5000 m en course à pied sur la piste d'athlétisme de Cannes La Bocca, le **dimanche 22 mars 2026 matin**.

4. Modalités d'accès aux tests de sélection

Les tests de sélection concernent les licenciés FFTRI, garçons et filles, nés entre 2007 et 2010. Le Directeur Technique National appréciera au cas par cas la recevabilité des demandes. Les tests ne s'adressent pas aux licenciés de la catégorie Minime en 2026, c'est-à-dire aux jeunes nés en 2011 et 2012.

A. Accès direct

Pour accéder aux tests de sélection, les sportives et sportifs devront remplir **une des trois conditions suivantes** et avoir complété le formulaire d'inscription au plus tard le 8 février (voir point 5. Candidature de participation aux tests) :

- être inscrit(e) sur la liste des **Sportifs de Haut Niveau catégorie Relève en 2026** ;
- ou
- avoir participé **au championnat d'Europe Youth, au championnat d'Europe Junior ou au championnat du Monde Junior en 2025** ;
- ou
- **avoir réalisé un temps total à l'addition des résultats d'un 400 m nage libre et d'un 3000 m en course à pied, inférieur au Critère d'accès** détaillé dans le tableau ci-dessous (les dixièmes étant obligatoirement pris en compte) :



2 RUE DE LA JUSTICE - 93213 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX
contact@fftri.com | Tél. 01 49 46 13 50 | www.fftri.com

	CRITÈRE D'ACCÈS TEMPS TOTAL 400 m nage libre en petit bassin + 3000 m piste	
	FEMMES	HOMMES
Né(e)s en 2007	0:15:03	0:13:10
Né(e)s en 2008	0:15:13	0:13:17
Né(e)s en 2009	0:15:23	0:13:25
Né(e)s en 2010	0:15:33	0:13:32

Les résultats pris en compte dans le temps total doivent avoir été réalisés **entre le 1er septembre 2025 et le 8 février 2026** en compétitions officielles FFN (bassin de 25 m ou bassin de 50 m) et/ou FFA (piste de 400 m extérieur ou de 200m en salle) ou lors d'une prise de temps en situation d'entraînement **intégralement filmée et respectant les règles définies à l'article 6 de ce communiqué.**

Les prises de temps du 400 m réalisées en bassin de 50 m seront converties en suivant le [règlement "Natation Course 2025"](#) de la Fédération Française de Natation : temps diminué de 6.20 secondes pour les femmes et de 7.70 secondes pour les hommes.

Exemple : pour une sportive, un temps de 04:53,8 réalisé dans un bassin de 50 m est équivalent à un temps de 04:47,6 en bassin de 25 m.

Les temps du 400 m en natation, après conversion en cas de réalisation en bassin de 50 m, et du 3000 m en course à pied sont additionnés au dixième de seconde : exemple 04:47,6 + 10:20,7 = 15:08,3.

Le temps total pris en compte est ensuite arrondi à la seconde supérieure : Exemple 15:08,3 devient 15:09.



2 RUE DE LA JUSTICE - 93213 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX
contact@fftri.com | Tél. 01 49 46 13 50 | www.fftri.com

B. Éligibilité

S'il reste des places disponibles, le DTN pourra autoriser certains sportifs à participer aux tests de sélection des EDF Youth & Junior à condition que ces derniers aient réalisé un temps total à l'addition des résultats d'un 400 m nage libre et d'un 3000 m en course à pied, inférieur ou égal **au Critère d'Éligibilité détaillé dans le tableau ci-dessous**. Les sportifs ayant réussi le critère d'éligibilité et souhaitant participer aux tests doivent faire acte de candidature en remplissant le formulaire dédié au plus tard le 8 février (voir point 5. Candidature de participation aux tests).

Dans ce cas-là, la confirmation de participation sera communiquée par le DTN à l'issue de la période d'inscription et au plus tard le 15 février 2026.

	CRITÈRE D'ÉLIGIBILITÉ TEMPS TOTAL 400 m nage libre en petit bassin + 3000 m piste	
	FEMMES	HOMMES
Né(e)s en 2007	0:15:18	0:13:20
Né(e)s en 2008	0:15:28	0:13:27
Né(e)s en 2009	0:15:38	0:13:35
Né(e)s en 2010	0:15:48	0:13:42

C. Invitation

Les personnes ne remplissant aucune des conditions ci-dessus peuvent solliciter une invitation en effectuant une requête motivée auprès du Directeur Technique National jusqu'au **8 février 2026** à l'adresse suivante : testsedf@fftri.com.

5. Candidature de participation aux tests de sélection

Pour participer aux tests de sélection, les athlètes doivent candidater impérativement et obligatoirement, au plus tard le **8 février 2026**, en remplissant le formulaire accessible via le lien suivant :

[LIEN D'ACCÈS AU FORMULAIRE DE CANDIDATURE](#)



2 RUE DE LA JUSTICE - 93213 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX
contact@fftri.com | Tél. 01 49 46 13 50 | www.fftri.com

Pour valider leur inscription les triathlètes mineurs doivent retourner l'autorisation parentale téléchargeable via le lien ci-dessous à testsedf@fftri.com.

[LIEN DE TÉLÉCHARGEMENT DE L'AUTORISATION PARENTALE](#)

6. Règles de réalisation des prises de temps en situation d'entraînement

Pour que le temps réalisé en situation d'entraînement soit pris en compte dans l'accès aux tests de sélection, vous devez envoyer la vidéo à la Direction Technique Nationale (testsedf@fftri.com) au plus tard **le 10 février 2026** accompagnée **de toutes les informations suivantes** :

- le temps réalisé **au dixième de seconde**,
- la date de réalisation de la prise de temps
- l'adresse postale complète de l'installation sportive utilisée,
- la marque et le modèle du textile utilisé pour l'épreuve de natation,
- la marque et le modèle de chaussures utilisées pour l'épreuve de course à pied,
- la composition nominative de la série si plusieurs personnes sont au départ pour l'une ou l'autre des épreuves, en précisant la ligne d'eau occupée pour l'épreuve de natation.

La vidéo de la sportive ou du sportif doit filmer le déroulement de l'épreuve dans son intégralité, sans interruption, virages compris en course à pied et en natation. La prise de vue doit permettre d'identifier l'identité de la sportive ou du sportif, le type d'équipement utilisé et de suivre l'ensemble de la distance à réaliser. Il ne doit y avoir aucune ambiguïté, aucune équivoque possible sur l'identité de la sportive ou du sportif ainsi que sur la distance parcourue. Le visage de la sportive ou du sportif doit être filmé quelques secondes avant le départ.

En course à pied, la personne chargée de la prise de vue peut suivre le sportif à l'aide d'un vélo, à condition de se placer derrière le sportif ou sur le côté en roulant au couloir situé le plus à l'extérieur.

Pour les prises de vue avec un téléphone mobile, utiliser le mode avion afin d'éviter une interruption en cas d'appel.

Si plusieurs sportifs souhaitant déposer une candidature pour les tests réalisent une prise de temps groupée, il est important de prévoir plusieurs personnes chargées des prises de vue au risque de ne pas pouvoir respecter les conditions ci-dessus. Le chronométrage et la validation d'une prise de temps groupée peut-être confiée par le DTN à un Conseiller Technique National.



2 RUE DE LA JUSTICE - 93213 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX
contact@fftri.com | Tél. 01 49 46 13 50 | www.fftri.com

- **Règles de réalisation de la prise de temps du 400 m natation en situation d'entraînement**

[Les règles techniques](#) qui s'appliquent sont celles de la Fédération internationale de natation (FINA) pour une épreuve de Natation Course :

- Réalisation dans un bassin de 25 m ou de 50 m ;
- Une seule ou un seul sportif par ligne d'eau ;
- Des textiles en polyuréthane autorisés par la FINA et la FFN peuvent être utilisés pour ces prises de temps **alors qu'ils ne le seront pas lors des tests de sélection** ;
- Possibilité de réaliser n'importe quelle nage pour une épreuve de nage libre ;
- Départ plongé ;
- 15 m de coulée maximum au départ et après chaque virage (jugé à la tête) ;
- Le mur peut être touché par n'importe quelle partie du corps ;
- Aucune aide extérieure, aucune poussée.

- **Règles de réalisation de la prise de temps du 3000 m course à pied en situation d'entraînement**

[Les règles techniques](#) qui s'appliquent sont celles de la Fédération internationale d'athlétisme (World Athletics) :

- Réalisation sur une piste de **400 m uniquement** ;
- Possibilité d'avoir d'autres coureuses ou coureurs dans la même course de 3000 m que la sportive ou le sportif chronométré(e) dans le cadre de l'accès aux tests de sélection, à condition que ces coureuses ou coureurs respectent les règles suivantes :
 - obligation d'avoir le même départ et donc interdiction de "prendre le train en marche" ;
 - possibilité de s'arrêter avant la fin de la course. Toutefois, aucune coureuse ou aucun coureur s'étant arrêté(e) ne peut reprendre la course après cet arrêt ;
 - aucune aide possible de la part d'une coureuse ou d'un coureur n'étant pas dans le même tour que la sportive ou le sportif chronométré(e) dans le cadre de l'accès aux tests de sélection.
- Des chaussures à pointes autorisées par World Athletics peuvent être utilisées **alors qu'elles ne le seront pas lors des tests de sélection** ;



2 RUE DE LA JUSTICE - 93213 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX
contact@fftri.com | Tél. 01 49 46 13 50 | www.fftri.com

- Les chaussures autorisées pour les courses sur route par World Athletics et normalement interdites pour les compétitions sur piste sont autorisées ;
- Accompagnement par un vélo interdit ;
- Aucune aide extérieure, aucune poussée.

7. Dates à retenir pour les tests des EDF Youth et Junior 2026

- **1er septembre 2025 au 8 février 2026** : période de réalisation des prises de temps 400 m natation / 3000 m course à pied permettant de candidater pour une inscription aux tests ;
- **8 février 2026** : date limite d'inscription aux tests et de demande d'invitation au DTN ;
- **10 février 2026** : date limite d'envoi des vidéos des prises de temps réalisés ;
- **15 février 2026** : publication de la liste des inscrits aux tests de sélection
- **21 et 22 mars 2026** : tests de sélection des EDF Youth et Junior à Cannes